

Recherches effectuées par Monsieur Jean **GABORIT**,

Instituteur honoraire,

Officier des Palmes Académiques.

Lieutenant Colonel (H)

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Avec l'aide capitale apportée par :

Jean-François **BROUARD**, fils de celui qui est le  
sujet de cette étude.



**MARIAGE** de André Raymond Brouard  
 et de Suzanne Marie Henriette Eveline Bonnet

Le vingt deux Avril mil neuf cent trente-trois,  
 à quinze heures \_\_\_\_\_ minutes.

Devant Nous, ont comparu publiquement en la Maison commune :

André Raymond Brouard, sergent rengagé au  
31<sup>e</sup> Bataillon du Génie, à Caza (Maroc), né a Gault-Perche (Vier-et-Cher)  
 le dix huit Avril mil neuf cent dix, vingt trois ans,  
 domicilié a Caza (Maroc)  
 fils de Maxime Raymond Brouard  
 et de Marie Louise Marie  
Martin

célibataire d'une part,  
 Et Suzanne Marie Henriette Eveline Bonnet  
couturière, née a Corton (Côte)  
 le cinq Mai mil neuf cent douze, vingt ans,  
 domiciliée a Charzais  
 fille de Emile Adolphe Bonnet  
 et de Marie Louise Julie de la  
son épouse, ici présente et consentant

célibataire d'autre part;  
 (1) du l'autorisation de mariage délivrée le quatorze Mai  
mil neuf cent trente trois par le Général Raquet vaogua  
commandant supérieur du Génie au Maroc.

Les futurs époux déclarent qu'il n'existe pas de contrat  
 de mariage  
André Raymond Brouard et Suzanne  
Marie Henriette Eveline Bonnet  
 ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au  
 nom de la Loi qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de (2) Brouard Georges charpentier à Chemils  
sur Dem (Indre et Loire) et Mme Emile jardinier  
à Longèves (Vendée) témoins majeurs qui ont signé avec  
 la mère de l'épouse les parents de l'épouse et Nous  
Maire et Officier de l'Etat Civil de la commune  
de Charzais.

Suzanne Bonnet  
Marie-Louise Martiz  
J. Largeau  
M. Bonnet  
M. Bonnet  
M. Bonnet  
M. Bonnet  
M. Bonnet

110 1  
 Mentions Marginales  
 Néant

Photocopie certifiée  
 conforme à l'acte original  
 à l'INTEVALE COMTE  
 08 DEC. 2003  
 L'Officier de l'Etat Civil délégué

(1) Ce blanc est destiné à l'énonciation de toutes les formalités imprévues.

(2) Nom, prénoms, profession et domicile de chaque témoin.

Corps.

**31<sup>e</sup> BATAILLON DU GÉNIE**

## AUTORISATION

de (1) Rengagement pour une années. N° 59.

Le Chef de Bataillon Michelet commandant le 31<sup>e</sup> Bataillon du Génie, conformément à la décision du (2) Conseil de Régiment en date du 27 juillet 1932 consent à recevoir en qualité de (3) renégagé pour un ans -  mois -  jours, le (4) Sergent Bronard André Raymond - n° 2404 qui réunit les conditions requises par les règlements en vigueur pour contracter un (5) Rengagement sous le régime de la loi du 31 mars 1928.

Fait à Rabat, le 27 juillet 1932.

## ÉTAT CIVIL ET SIGNALEMENT

Né le 18 avril 1910, à Le Gault, canton de Droue, département de Loir et Cher ;  
Fils de feu Maxime Raymond et de Martin Marie Louise Anclès, domiciliés à Charzais, canton de Fontenay-le-Comte, département de la Vendée, classe de : 1930, n° m<sup>e</sup> 1081.  
Recrutement à Fontenay-le-Comte, résidant à Charzais, canton de Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.  
Cheveux Blonds ; yeux bleus ; front ordinaire ; nez rectiligne ; visage ovale.

Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : 1 m. 68 cent. ; marques particulières :

- (1) Rengagement ou commission.  
(2) Conseil de régiment pour les sous-officiers, chef de corps pour les militaires non sous-officiers.  
(3) Rengagé ou commissionné.  
(4) Grade, nom et prénoms.  
(5) Rengagement ou commission.

Acte de engagement  
désigné le 6 août 1932  
à la suppléance de Missom  
Missom, le 6 août 1932  
Le *suppl. [signature]*



Extrait de son livret militaire :

« Rengage pour 1 an le 6 août 1932 a/c du 18 juin 1933 devant l'intendant de MISSOM a/c du 10 juin 1932.

Autorisé à accomplir un nouveau séjour de 2 ans au Maroc dans les conditions prévues par l'instruction n° 944 01/11 du 24 octobre 1932 a/c du 19 décembre 1932 par décret n°3123/Pdu gal cdt sup' du génie en date du 12 octobre 1932.

Depuis l'été 1930 il correspond de façon assidue avec une jeune fille domiciliée au hameau de GRANGES, commune de CHARZAIS, arrondissement de FONTENAY-LE-COMTE.

→ Mimi j'ai acheté des étrennes pour le 1<sup>er</sup> mai  
la semaine dernière, alors j'ai rien à  
acheter maintenant, il y en a pour Colette  
et Raymond et Suzanne, mais garde le  
secret pour toi c'est un surprise que je  
veux faire - ←

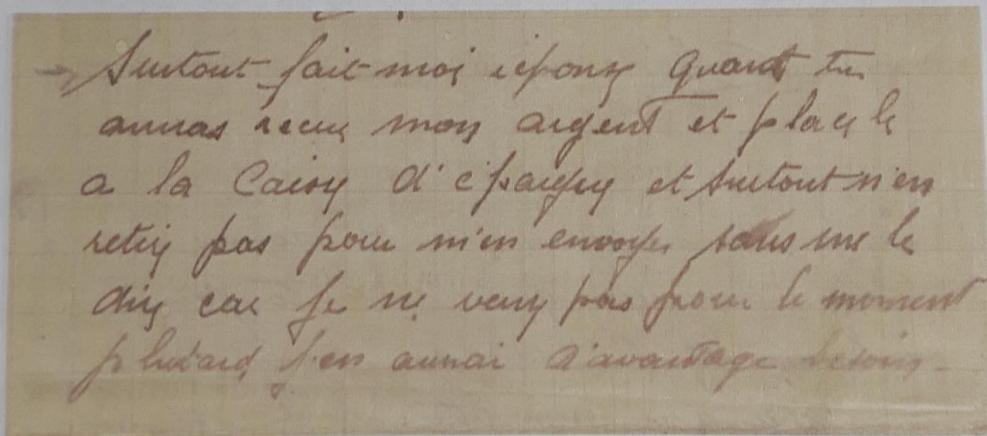
→ Dis le bonjour à Suzanne de  
ma part quoique chaque fois je lui  
envoie un petit mot. Je lui dit  
pas que je suis fatigué cela ne la  
regarde pas pour le moment.  
Bonjour à Colette et Raymond  
ton André qui t'embrasse  
Cher mimi et surtout bon  
nuit

Bénéficiant d'une permission de longue durée (5 mois et 24 jours) il la met à profit pour épouser Mademoiselle Suzanne **BONNET**, couturière, le 22 avril 1933.

De leur union vont naître 5 enfants dont 4 filles :

Claude le 9 janvier 1935  
Josette le 24 janvier 1936  
Michelle le 2 juin 1937  
Danielle le 19 mars 1939  
Jean-François le 18 avril 1943

L'aînée est née à Charzais, la seconde à la maternité de Fontenay, les trois plus jeunes à Angers. Ceci s'explique par les vicissitudes de la vie militaire entraînant des changements de garnisons fréquents. C'est ainsi qu'à l'issue de la longue parenthèse de la permission en France et de son mariage, le sergent **BROUARD** participe à des opérations menées dans les zones montagneuses de l'Anti-Atlas marocain de juin 1933 à mai 1934. Sous-officier de carrière, bien noté par ses chefs, la solde devient intéressante ce qui lui permet même d'envoyer de l'argent à sa mère afin de le lui placer à la caisse d'épargne.



Surtout fait moi s'il y a quand tu  
auras reçu mon argent et place le  
à la Caisse d'épargne et surtout n'en  
retire pas pour m'en envoyer plus me le  
dis car je ne reviens pas pour le moment  
je n'en aurai d'ailleurs besoin.

Sa jeune épouse partage la vie de caserne car elle l'a rejoint au Maroc. Depuis quelque temps, elle se plaint d'être trop souvent seule car son mari bivouaque quelque part dans le « bled » marocain pour suivre l'avancement des travaux programmés et effectués par le génie militaire aidé d'une main d'œuvre indigène locale.

Arrivé en fin de contrat, André **BROUARD** demande sa mutation pour la France, mais il lui faudra patienter encore plusieurs mois puisqu'en juillet 1934 il est encore à RABAT. Enfin en novembre 1934 il est affecté en Avignon au 7<sup>ème</sup> Régiment du Génie. Son épouse, Suzanne, ira mettre au monde la petite Claude à Granges, commune de Charzais. Le séjour en Avignon sera de courte durée car la famille **BROUARD** se retrouve à ANGERS et lui au 6<sup>ème</sup> Régiment du Génie dès le 15 février 1935.

L'année 1936 va débiter par une nouvelle naissance : celle de Josette, à Fontenay-Le-Comte, pays où Suzanne **BROUARD** aime à se retrouver dans le cocon familial pour un tel évènement. Quant à André **BROUARD**, il fait fonction de Sergent chef comptable à dater du 9 avril 1936.

En 1936 et 1937, deux filles viennent agrandir le cercle de famille, mais leur naissance se fera à la maternité de l'hôpital d'Angers. Affecté au bureau de recrutement de la garnison, André sera nommé Sergent chef le 1<sup>er</sup> février 1940.

Des bruits de guerre prochaine se font de plus en plus assourdissants, amenant la décision de se porter volontaire pour servir dans une unité combattante. Son souhait sera exaucé le 28 mars 1940.

#### Extrait du livret militaire :

«Détaché sur la demande (volontaire pour servir dans une unité combattante). J.M n°7416 1/EMA du 28-3-40 (B.O.P.P. page 543) le 21 juin 1940 par ordre du Cdt du bureau de recrutement d'Angers pour rejoindre le dépôt du Génie n°6.

Fait prisonnier le 22 juin 1940 à Chatillon sur Sèvres (Deux Sèvres).

La guerre est déclarée contre l'Allemagne depuis le 3 septembre 1939, André **BROUARD** rejoint son unité et sera fait prisonnier le 22 juin 1940 à Chatillon sur Sèvres (Deux Sèvres).

Transféré de camp en camp, de juin à juillet 40, date à laquelle il est présent à celui d'AUVOURS (Sarthe).

Madame **BROUARD** et ses filles, restées seules à ANGERS où elles occupaient un logement de la garnison, vivent difficilement : l'argent venant à se raréfier (le prisonnier de guerre ne percevant plus sa solde). Sur sa demande expresse, elle va bénéficier d'une délégation de solde d'office en égard à ses charges de famille dès fin juillet 1940.

En novembre 40, Madame **BROUARD** connaît de sérieux ennuis pulmonaires et pleuraux. Elle a beaucoup maigri et son moral décline.

Quant au Sergent chef **BROUARD**, détaché aux travaux agricoles d'une commune voisine du camp, il voit sa santé se dégrader.



Escorpain, le 18 octobre 1940

DÉPARTEMENT  
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT  
DE DREUX

COMMUNE  
D'ESCORPAIN

Le Maire d'Escorpain  
soussigné certifie  
que le sergent Chef  
Brouard André n° 2464  
de la 1<sup>re</sup> aux troupes agricoles dans  
la commune, est nuis en route sur  
l'hôpital de Chartres par la  
Sperdor Hoummeubant par de Brezot  
à la date du 18 octobre 1940 -



Le Maire :  
J. Brouard

En raison de mauvaises conditions de nourriture et d'hygiène qui sont celles des prisonniers de guerre d'AUVOURS, on lui décèle un début de tuberculose.

SANATORIUMS DE DREUX

Téléphones { 345  
Dreux { 303

Dreux, le 193

Cabinet du Médecin-Directeur

Certificat Médical

OBJET :

Je soussigné, Médecin-chef du Dispensaire de Dreux, Médecin-phthisiologue assermenté, certifie avoir examiné Monsieur Brouard André.

Ce malade a eu une pleurésie gauche avec épanchement au courant de l'année 1937.

Actuellement, M. Brouard présente des signes de tuberculose pulmonaire active: diminution de murmure vésiculaire avec

ments à la base gauche;  
diminution très notable  
de la transparence du  
sommet gauche avec  
diaphragme plat peu  
mobile: l'expectoration  
contient ds BK (examen  
au dispensaire de Dreux  
le 23-9-40-) et est abondante.

L'état général et  
l'état des forces est altéré.

Le malade est conta-  
gieux pour son entourage

En foi de quoi je  
délivre le présent certificat

Dreux le 23-9-40



W. Allemaux

A tel point qu'il est dirigé sur l'hôpital de CHARTRES en octobre 1940 et qu'il n'en sortira que le 26 décembre de la même année. L'autorité militaire allemande qui craint particulièrement les maladies contagieuses, le déclare irrécupérable et impropre au service.

LAISSEZ PASSER

---

Le prisonniers de Guerre

BROUARD, André, n° 2.645 résidant à Angers ( Maine et Loire )  
est libéré aujourd'hui de la captivité de guerre allemande, vu  
qu'il est considéré au point de vue Allemand comme étant  
impropre au service pour au moins un an.

Il retrouve une affectation à l'intendance d'Angers, puis d'agent de chancellerie, avant d'être versé dans l'administration des Corps de Troupe le 26 novembre 1942 et nommé Sergent Major le 25 mars 1943.

A Angers, Madame Suzanne **BROUARD** va mettre au monde son cinquième enfant, ce sera enfin un garçon, prénommé Jean-François, né le 18 avril 1943. Quelle joie au foyer ! Les grandes sœurs sont ravies et les parents aussi malgré les difficultés de l'heure. Une famille nombreuse (sept personnes dont cinq enfants) cela entraîne de gros soucis en cette période de disette, où les « queues » à la porte des boutiques d'alimentation sont quotidiennes et nécessitent une attente parfois vaine mais toujours de plusieurs heures sous la pluie, ou dans le froid, malgré la carte de priorité que brandit Madame **BROUARD**.

Cachet de la Mairie et signature du Maire: *8 NOV 1943*

Date de délivrance: *8 NOV 1943*

SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
A LA FAMILLE ET A LA SANTÉ

CARTE  
NATIONALE  
DU  
PRIORITY  
DES MÈRES  
DE FAMILLE  
(Loi du 15 juin 1941)

Valable jusqu'au: *1 NOV 1944*

MAIRIE D'ANGERS

1<sup>er</sup> RENOUELEMENT

Cachet, signature: Valable jusqu'au:

2<sup>e</sup> RENOUELEMENT

Cachet, signature: Valable jusqu'au:

Nombre de personnes vivant au foyer

*5*

N° *140*

MAIRIE D'ANGERS  
SERVICE DES  
AFFAIRES SOCIALES

NOM ET DATE DE NAISSANCE  
DES ENFANTS



1	<i>Claude</i>	<i>9 janv. 1925</i>	<i>Cherbourg</i>
2	<i>Yvette</i>	<i>24 janv. 1936</i>	<i>Fontenay-le-Comte</i>
3	<i>Michelle</i>	<i>2 juil. 1937</i>	<i>Angers</i>
4	<i>Danielle</i>	<i>9 mars 1939</i>	
5	<i>Jean</i>	<i>15 avr. 1940</i>	
6			
7			
8			
9			
10			

Madame *Bernard-Bonnet*  
Adresse *rue Éblé n°94*  
*Angers.*

Signature: *Bernard*

L'armée de l'Armistice, mise en place par le Maréchal **PETAIN**, ne compte plus beaucoup de militaires d'active. Beaucoup ont été rendus à la vie civile. Il y a déjà plusieurs mois qu'André **BROUARD** s'est désolidarisé des objectifs poursuivis par l'Etat français. Il prend contact avec des opposants locaux au régime de VICHY et tout naturellement se met au service de la Résistance à l'occupation allemande.

Il est amusant de constater que dans le même temps, Madame Suzanne **BROUARD** reçoit la médaille de bronze de la famille française.

CABINET  
du PREFET

ÉTAT FRANÇAIS  
-----  
PREFECTURE de MAINE-&-LOIRE.

-----  
Angers, le 10 Mai 1944.

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par décret en date du 6 Avril 1944 de M. le Maréchal de France, Chef de l'Etat, la Médaille de *bronze* de la Famille Française vous a été décernée en témoignage de la reconnaissance nationale.

Le diplôme et les insignes de cette distinction honorifique vous seront remis ultérieurement. En vous en avisant, je tiens à vous présenter mes félicitations et vous dire qu'en toutes circonstances je serais heureux de vous manifester l'intérêt que l'Administration se doit de porter particulièrement à vous-même et à votre famille.

Veillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

Le PREFET.

Charles DONATI.

*Madame Arnaud - Bonnet Angers.*

L'Etat français se félicite de constater que son slogan « Travail, Famille, Patrie » est suivi d'effet, alors que Monsieur André **BROUARD** a rejoint les FFC (Forces Françaises Combattantes) et que le grade d'adjudant lui a été attribué. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1943, les Forces Françaises Combattantes fusionnent avec les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur).

**F. F. I.**

4<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE MAINE-ET-LOIRE

CERTIFICAT PROVISOIRE

Le Chef de Bataillon Blanche, Commandant départemental des F. F. I., certifie que M. *Adjudant Brouard*, a servi volontairement du *1* janvier 1943 au *15* mai 1944 et avec honneur dans les F. F. I.

Le Président de la Commission,

Angers, le

Le Chef Départemental des F. F. I.,

*Donat*

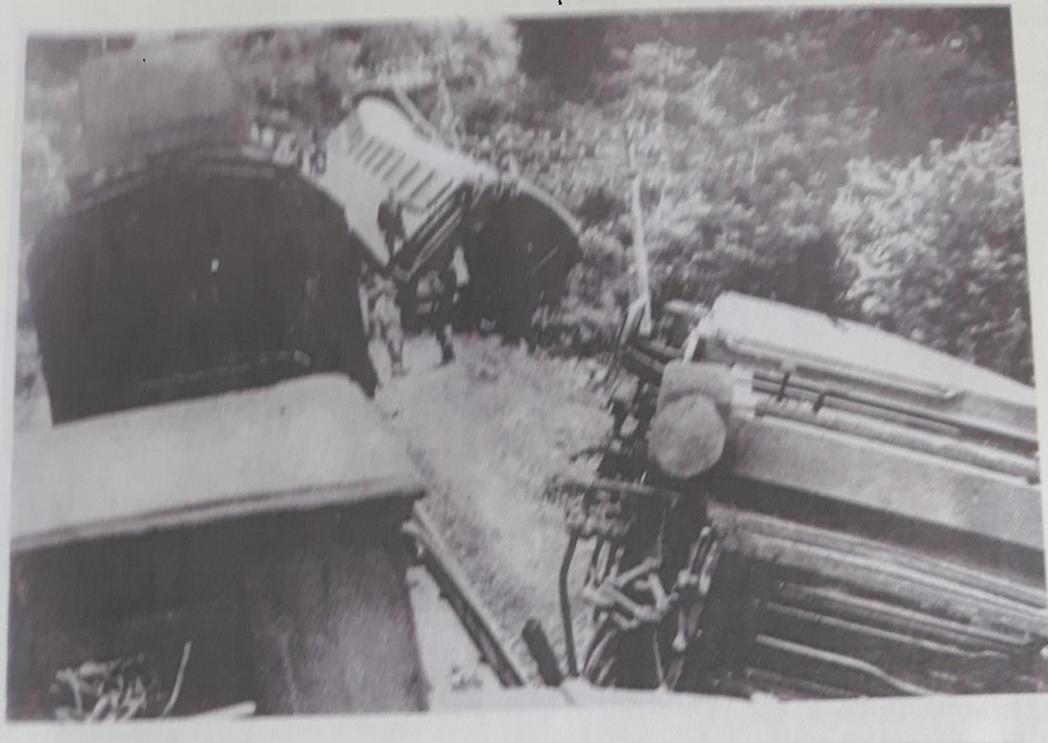




Les actions du réseau « Honneur et Patrie » d'Angers deviennent de plus en plus nombreuses et efficaces. André **BROUARD** prend de plus en plus de responsabilités à la tête de son groupe, multipliant les sabotages, les barrages sur les routes, les attaques d'éléments isolés, la récupération des « containers » d'armes et de munitions parachutées.



sabotage de la voie ferrée



Après la sabotage de la voie ferrée



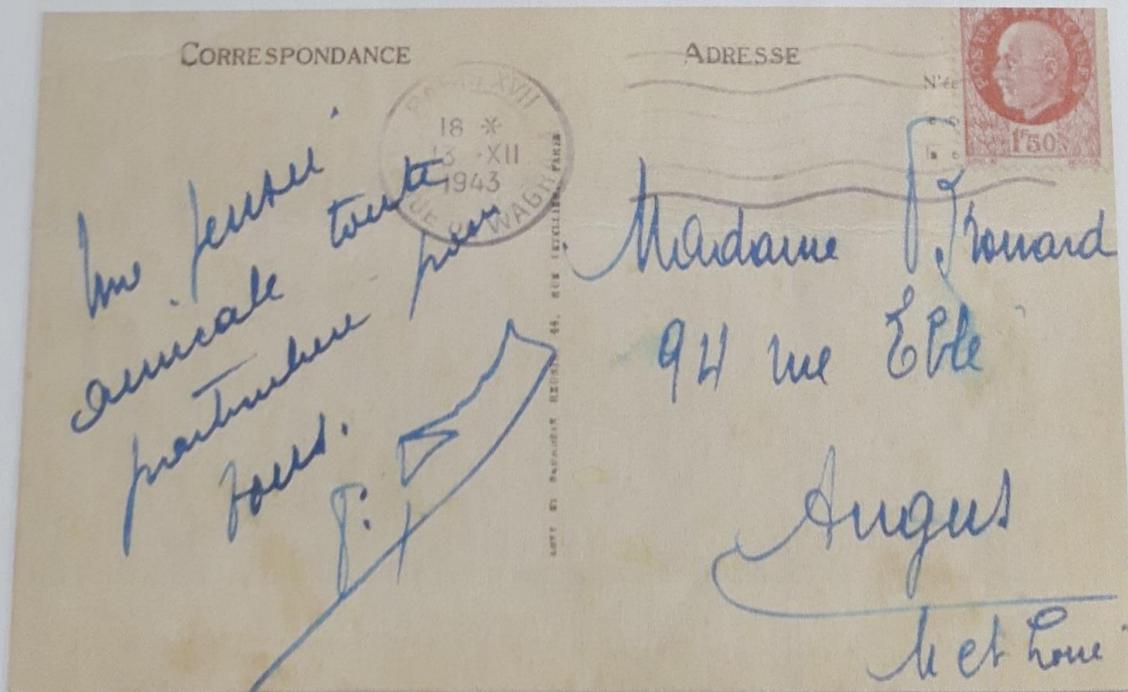
recupération d'un container

La Gestapo (Police militaire allemande) ne reste pas inactive et multiplie les arrestations dues souvent à des dénonciations locales. André **BROUARD** sera arrêté le 31 août 1943 et interné à la prison de PRE-PIGEON à ANGERS. Il y subit des interrogatoires interminables et quasi quotidiens. La présence d'un compagnon de cellule lui apporte un grand réconfort. Il lui est possible d'écrire à sa famille et d'en recevoir des nouvelles. Il s'inquiète beaucoup des difficultés de la vie de chaque jour que connaît son épouse avec cette lourde charge d'enfants si jeunes. Souvent il reçoit des colis remplis de ce qu'il lui a demandé : vêtements, (chaussures, gilets, chaussettes, treillis), nourriture (biscuits, sucre, conserves) et tabac.

Mais il lui faut quitter Angers par un convoi en direction de la prison de Royal-Lieu à COMPIEGNE.

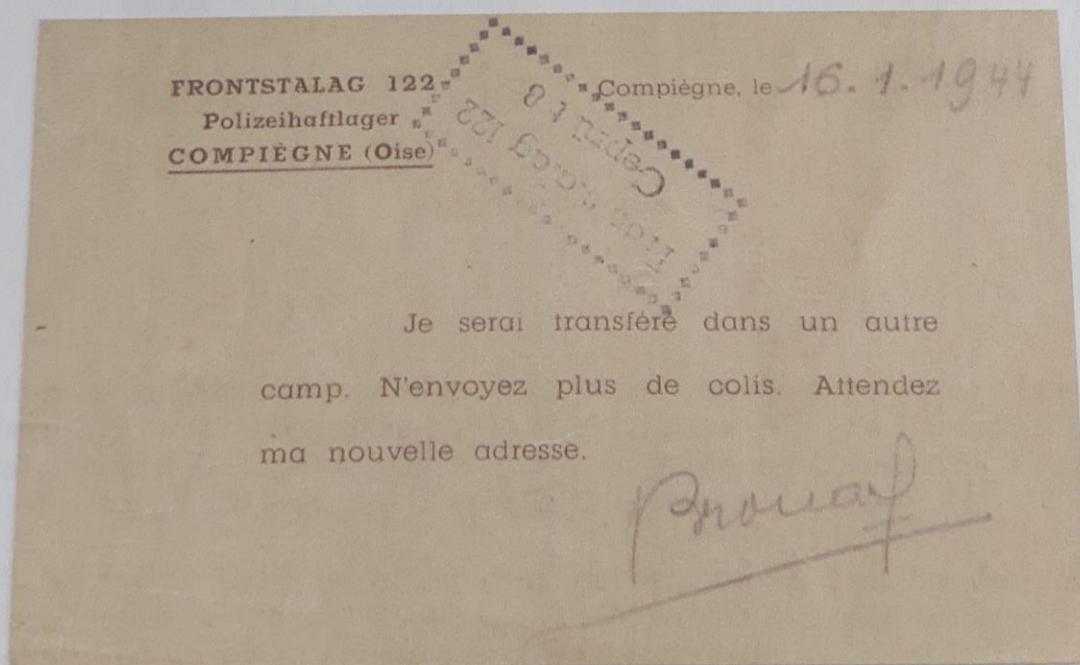


248 COMPIÈGNE. - Caserne Royal Lieu. - " Royal Lieu " Barracks. - LL



Dans ce camp de transit peut être un peu moins dur que certaines prisons, les internés peuvent encore donner de leurs nouvelles par carte à découvert (adresse du destinataire au recto, texte de 7 lignes maximum au verso). Nous sommes en décembre 1943, le froid se fait mordant et André **BROUARD** demande à sa femme un passe-montagne, une veste de drap militaire, des sabots et les chaussons qu'on peut y mettre à l'intérieur et aussi un briquet à amadou avec des pierres de rechange, du tabac, du savon, du cirage, des lacets mais surtout pas d'argent.

Puis le 16 janvier 1944, ce court message : « je serai transféré dans un autre camp. N'envoyez plus de colis. Attendez une nouvelle adresse. »



Ce sera son dernier voyage. Dans un de ces épouvantables trains de la mort, où la soldatesque allemande a fait monter de 100 à 150 personnes par wagon. Serrés à étouffer les uns contre les autres, n'ayant pas la place de s'asseoir et encore moins de se coucher, sans boire et sans manger pendant deux parfois trois jours, certains deviennent fous, enragés, ou meurent de lente asphyxie. D'autres vont essayer, à la nuit tombée, de sauter du train. Avec des couteaux on taille dans le plancher de ce cercueil sur rails, mais dans un autre wagon, certains trop pressés, sautent alors qu'il fait grand jour. Aussitôt les mitraillettes crépitent et le train s'arrête. Les soldats allemands achèvent les fuyards blessés, pas un seul n'aura réussi sa folle tentative d'évasion. L'ordre nous est donné d'enlever chaussettes et chaussures rendant ainsi impossible toute fuite dans les pierres et les broussailles.



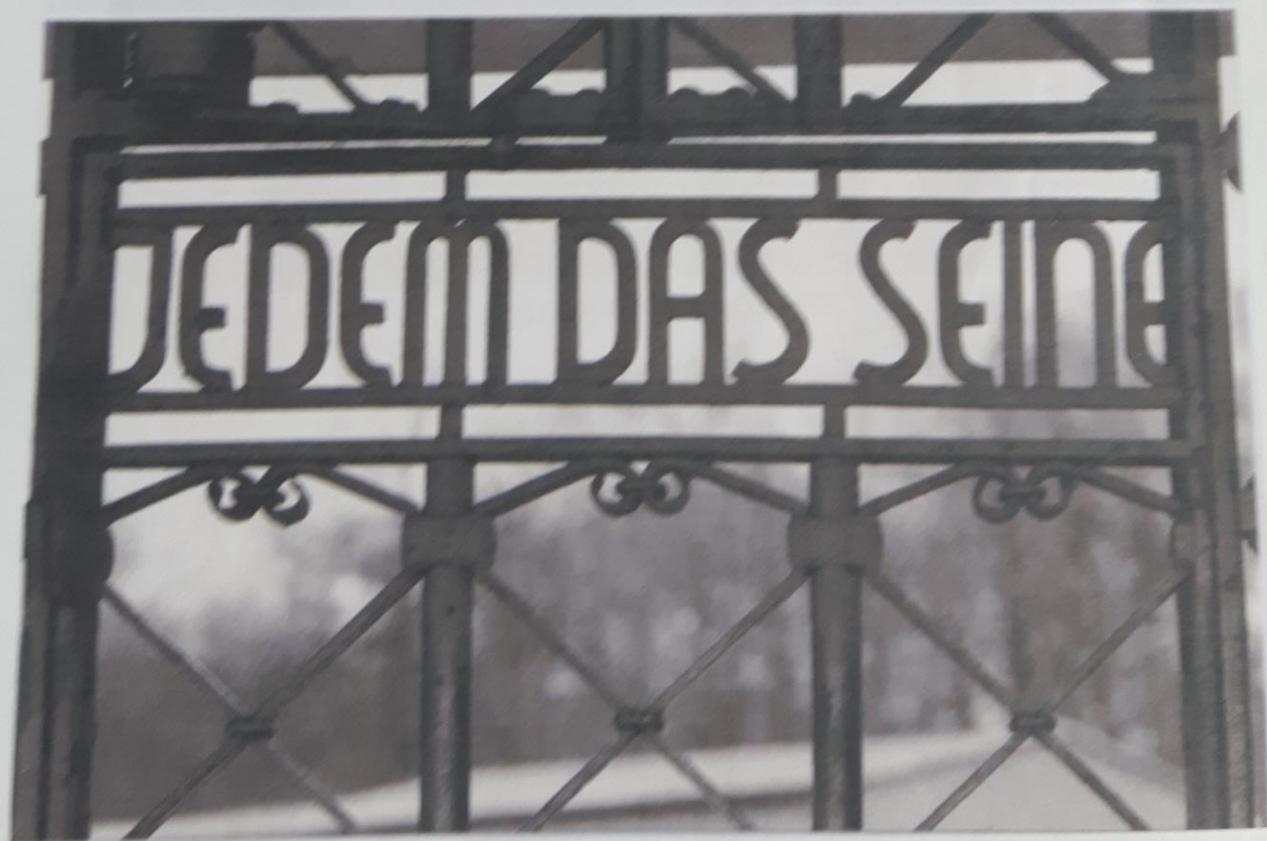
wagon de déportés

Puis après encore un jour et une nuit, toujours sans manger et sans boire, nous sommes à WEIMAR. Lorsque les portes sont ouvertes, il faudra descendre du train quelques centaines de cadavres que nous devons empiler sur le ballast de la voie. Nous traverserons une grande forêt, puis ce sera BUCHENWALD.

A l'entrée du camp un bâtiment de garde porte un aigle majestueux et les inscriptions : « Mein einziger Gott ist mein Pficht » (Mon seul dieu est mon devoir) et « Nur das Volk ist unser Herr » (Seul le peuple est notre maître).



*L'entrée du camp*



*A chacun son dû*



**LE GRAND CAMP**



La place d'appel

Puis nous sommes dirigés vers les douches. Avant d'y pénétrer il faut se déshabiller entièrement, puis nous serons rasés...partout, douchés, désinfectés. On nous jette une paire de claquettes, un pantalon, un caleçon, une veste de cotonnade légère, un genre de calot et deux écussons triangulaires rouges marqués d'un F et deux petites bandes de tissu blanc où est inscrit en noir un numéro matricule que nous devons apprendre en allemand pour y répondre à chaque appel. Nous devons les coudre sur le côté gauche de la veste et sur la jambe droite du pantalon. André **BROUARD** aura désormais pour seule identité le numéro 39 833.



triangle

rouge : les politiques

vert : les criminels

noir : les asociaux

rose : les homosexuels

brun : les bohémiens

jaune : les juifs

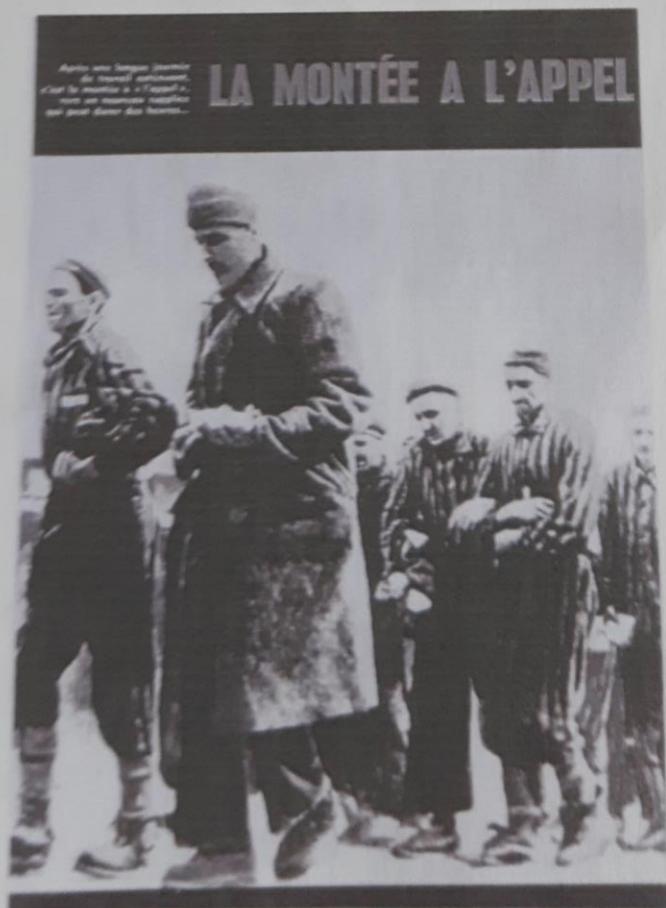
violet : les objecteurs de conscience

+ une lettre pour les étrangers

F = Français, N = Néerlandais, T = Tchèques etc...

+ un numéro tatoué sur l'avant-bras.

Nourriture maigre, froid très dur en cette fin janvier 1944, les puces en nombre incroyable, les coups, le travail de bagnard à l'immense carrière.



La place d'appel où après le réveil, il faut se rendre alors qu'il ne fait pas encore jour. On piétine sur place, dans la neige, pour essayer de se réchauffer. On est compté et recompté, cela prend parfois des heures car le « kapo » de service ne trouvant pas le même total recommence et recommence encore.

Voici ce que dit Monsieur **PONTOIZEAU**, qui sera Inspecteur d'Académie de la Vendée quelques années plus tard : « Nous prenions chacun un bloc de pierre pour le remonter péniblement car la terre était de plus en glissante au fil des trois ou quatre tours que les 150 détenus effectuaient dans la matinée. »



Le chemin de la carrière



La carrière

Retour au camp pour la distribution de soupe claire...

Janvier : l'hiver s'acharnait sur nos corps amaigris.

Une rumeur se mit à courir : transfert sur DORA, camp satellite de BUCHENWALD.  
DORA ? Oui, une usine souterraine, des tunnels sans fin, creusés avec des mines qui  
explosaient sans souci des hommes et des hécatombes de détenus. Tous les soirs un  
camion rentrait à BUCHENWALD, chargé de cadavres que l'on conduisait au crématoire.



Les corps ne refroidissent jamais...

Transport Dora

R

Country	ID	Age	Name	Age	Price
Polit.k.	36561	51	Perow, Iwala		22. 6.15
	37834		Hebowtchanko, Nikolaj		7. 5.23
	37867		Ugnienko, Nikolaj		31. 1.24
	37876		Korobjew, Fedor		5. 3.24
Pole	9227	55	Wojtalik, Kazimiera		22. 1.22
	10375	55	Orlowski, Stanislaw		3. 5.18
	39833	57	<span style="border: 2px solid red; padding: 2px;">Brouard, Andre</span>		18. 4.10 ←
Polit.fr.	40010		Verdini, Ercole		21. 3.13
Polit.Ital.	40001		Halli, Eugen		5. 2.11
Polit.Span.	40100		Troisi, Pierre		15. 3.00
Polit.Ital.	40268		Penzern, Alphonse		12.11.94
Polit.fr.	40293		Thirion, Maurice		12. 5.05
	40461		Levy, Georges		12. 4.02
Polit.Span.	41025		Dolovardas, Josef		22. 6.96
	41056		Tiban, Pedro		- - 02
Polit.Schweiz.	41097		Gappa, Pierre		10. 6.10
Polit.Span.	41118		Santaaulalia, Miguel		7. 6.95
Polit.fr.	41119		Branchu, Gustave		3. 2.00
	41178		Balestry, Rene		27. 2.06
	41542		Chaux, Albert		6. 3.06
	41599		Clart, Robert		2. 3.21
	41654		Poznet, Marcel		26.10.04
Polit.Belge	41899		Jacob, Maurice		10. 3.12
Polit.fr.	(30.10.1943) 46	57	Bodin, Lucien		30.10.19
	44578	57	Le Forestier, Claude		1. 4.22
	44624		Bacaler, Georges		31. 7.19
	44656		Aberang, Eugene		2. 7.25
	44954		Feighu, Paul		10. 2.21
	44978		Dorkel, Louis		7.11.25
	45003		Sorot, Raymond		11. 1.02
	40867	58	Geoffroy-de-Chenne, Antoine		7.10.05
	43078	58	Merle, Louis		24. 2.05
Polit.Belg.	43727	61	Chavallier, Felix		11.10.23
Polit.Lux.	43866		Hornes, Jean		5. 7.98
Polit.fr.	44431		Didier, Robert		3.10.15
	44467		Gerard, Gaston		19. 7.97
	44487		Trebout, Eugene		8. 4.08
	44825		Gras, Andre		18. 6.14
Polit.R.	407	62	Womrikow, Anatolij		1. 1.22
	413		Grizenko, Grigorij		17. 1.24
	882		Martinenko, Leonid		7. 3.24
Polit.Kroate	993		Kadovanic, Martin		19. 9.00
Pole	1598		Tonczak, Zdzislaw		22. 3.22
	1382		Wagtorak, Stanislaw		2. 1.14
	1590		Konieczka, Franciszek		13. 9.12
	1612		Wzycanski, Wladyslaw		28.11.24
	1634		Banajczyk, Jan		6.12.24
	1660		Bazel, Stanislaw		21. 4.20
Polit.Kroate	1666		Wajlak, Jozef		- - 08
Pole	1678		Wohlowski, Stefan		11. 3.20

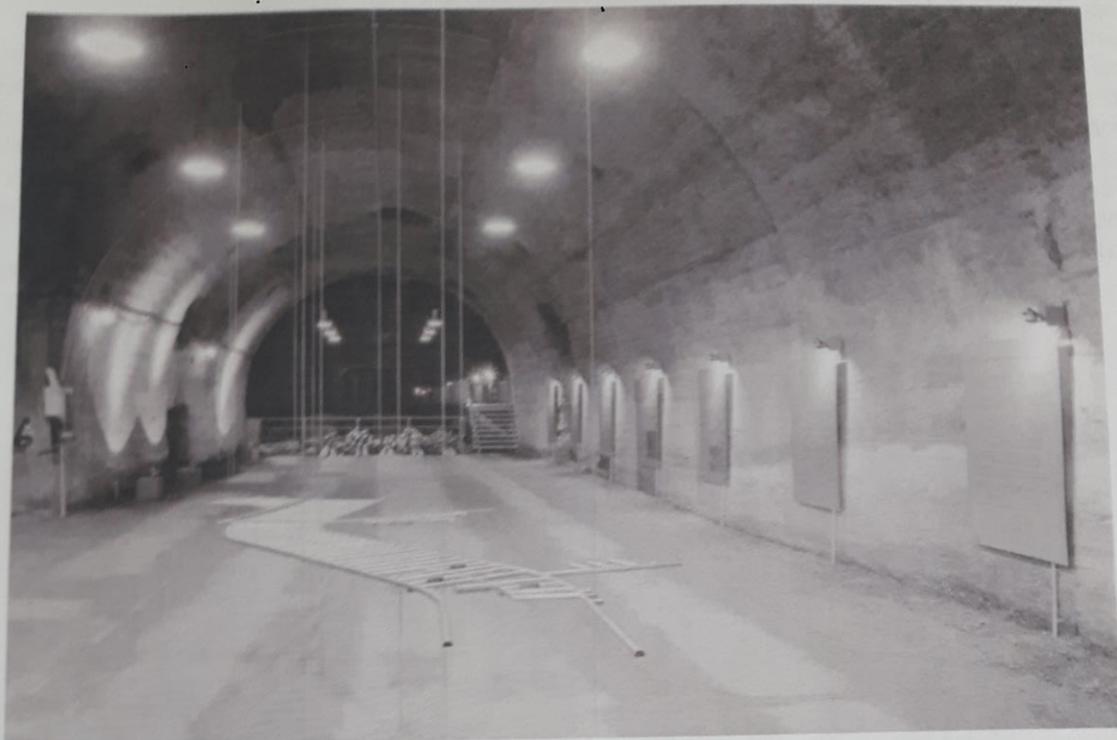
EA30450

0030644

Au milieu d'un vacarme infernal, au milieu de ce permanent nuage de poussière des hommes s'agitaient, haves, déguenillés, minés par la tuberculose, à court de force et de souffle.



Entrée d'un tunnel



Intérieur d'un tunnel



Reste des V1 et V2 (bombardement effectué par les Russes)

Creusée par la main des déportés, la montagne était traversée par deux tunnels de près de 2 kilomètres de long, d'une dizaine de mètres de large pour la moins et d'une semblable hauteur de voûte. A 15 heures 30, nous sortions notre morceau de pain et coupions notre rondelle de saucisson en tous petits morceaux et nous mâchions chaque bouchée, longtemps, lentement pour la faire durer. La sirène nous rappelait à reprendre notre galère... A 21 heures c'était la fin du travail et rassemblés nous étions comptés et recomptés, dormant debout... Le sabotage s'étendait peu à peu : matériel de précision qu'un choc malencontreux détraquait, jet d'urine sur les transformateurs afin de provoquer des courts-circuits, c'était notre façon de résister mais attention à ne pas être pris. C'était la pendaison ou l'exécution par balle.



Un S.S. donnant des coups de pieds à un cadavre

Au milieu de ce vacarme, au milieu de ce permanent nuage de poussière et de poudre, des hommes s'agitaient. Dans tous leurs gestes nous devinions la crainte et la faiblesse. Nous sentions qu'ils voulaient se hâter, qu'il fallait qu'ils se hâtent. Nous devinions qu'il leur était demandé un trop grand effort, mais leurs gestes avaient une désespérante lenteur et une faiblesse à faire pleurer.

Dans quelques mois, nous les forts d'aujourd'hui, nous serions ces êtres haves, déguenillés, minés par la tuberculose, à court de force et de souffle, traînant ces yeux immenses et cerclés de noir où survit une lueur de fièvre et de folie.

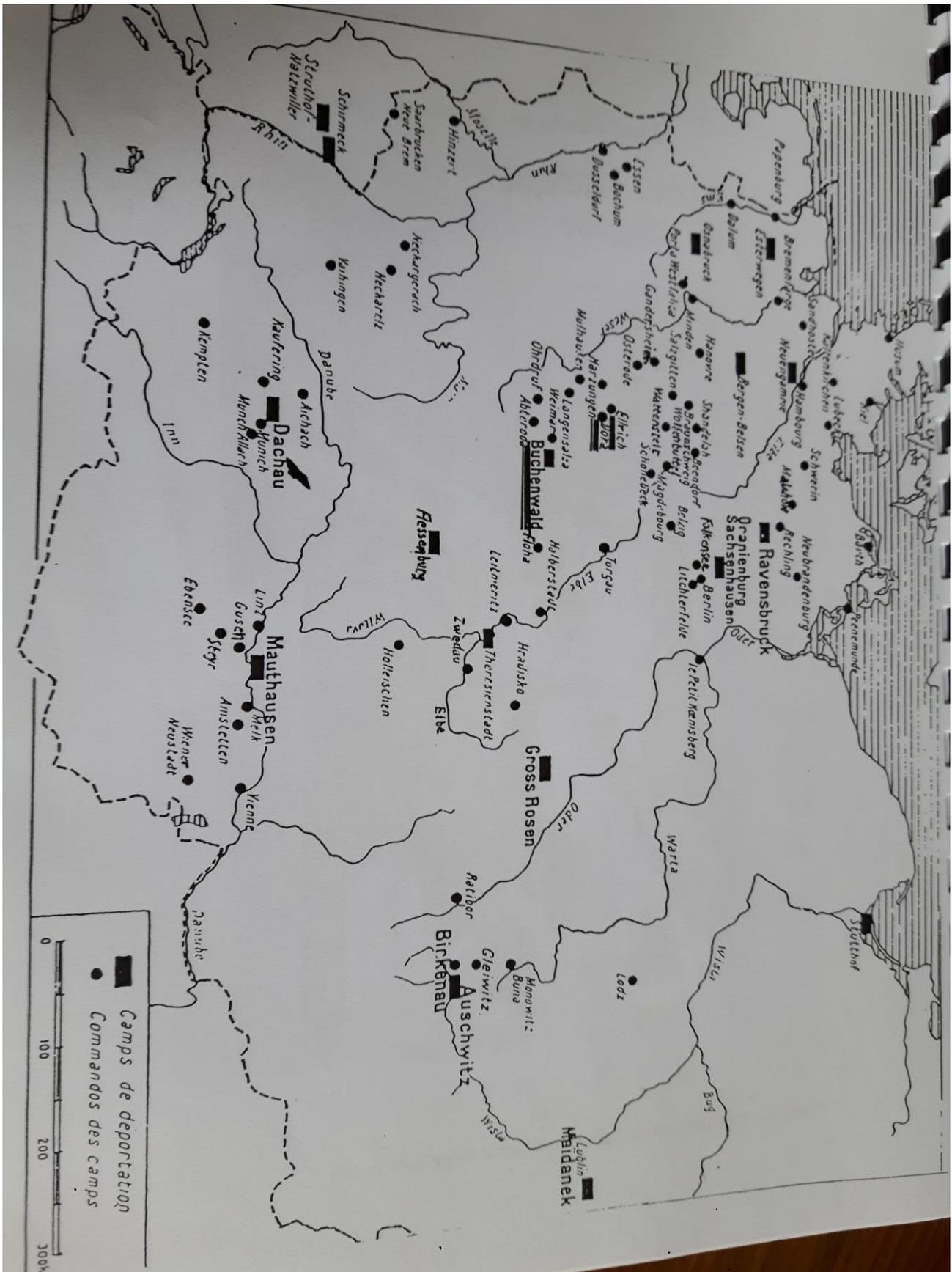
Dans quelques mois, quelle que soit notre volonté, quelle que soit notre force morale, il faudrait disparaître et mourir.

Afin de percevoir nos premières rations, nous faisons la queue et trois fois, comme j'arrivais au guichet, le guichet s'est fermé. J'ai dû repartir car il n'était pas permis d'attendre. Je suis resté ainsi 26 heures debout avant de pouvoir toucher ma ration : pain et saucisson.

Quand nous arrivions pour dormir, il y avait parfois des hommes dans les couchettes. Ceux qui restaient là, qui n'étaient pas partis au travail, c'étaient parce qu'ils étaient morts. Tous les jours, les cadavres raidis et nus étaient entassés à la porte du baraquement. Au moment de la distribution du casse-croûte qui donnait toujours lieu à d'impitoyables bousculades, j'ai vu ces morts être piétinés. J'en ai vu qui s'asseyaient carrément sur les corps pour manger et trouver quelques instants de repos.

Tout était chantier, creusement, aménagement, construction, partout les matériaux s'entassaient, gênant le passage, la voie ferrée courait au milieu et les wagons déchargeaient à même le sol la terre, le sable, le ciment, le matériel et il fallait déblayer sans cesse et les transporter d'un coin à un autre sans repos ni ralentissement du rythme imposé par les coups de « schlague » (lanière de cuir clouté) des surveillants. Ils frappaient de toute leur force, au hasard, en plein visage ou à coups de pied dans le ventre et il fallait se taire, ne pas même se plaindre sous peine d'un nouvel acharnement dément.

PONTOIZEAU



Les fours crématoires fonctionnaient sans arrêt, jour et nuit.



Le Sonderkommando au travail

**Dix millions  
d'êtres humains...**

Cadavre traîné vers les fours crématoires



Dépôt de cendres

Dans aucune de ses lettres, André **BROUARD** ne parle des conditions de travail ou de vie qui sont les siennes et pourtant décrites de façon si précises, si complètes par tous ceux qui sont revenus des camps de concentration.



Ma chère Suzanne, mes chers enfants,

Je suis bien heureux de vous envoyer de mes nouvelles qui, jusqu'à présent, sont bonnes.

J'espère que toi, ma chère Suzanne, tu es en parfaite santé, que de travail tu dois avoir avec nos cinq enfants. Claude, Josette, Michèle, Danielle et le petit Jean-François doivent être bien sages et la mère ne doit pas avoir à se fâcher !

Joyeux anniversaire à mon tout petit. Embrasse le bien fort pour moi en attendant que je puisse le faire moi-même. J'ai reçu ta lettre du 22 février, ainsi que le paquet du 24. Le paquet était en bon état.

Ce fut pour moi une grande joie de manger du pain français. Pour l'envoi du paquet, refait le même, et toujours par chemin de fer. Je désire que tu m'envoies plus de viande, surtout du porc, en boîte fer-blanc, ainsi que de la viande fumée que tu peux acheter chez Babin - du pâté - du beurre salé - une boîte fer-blanc avec inscription - du fromage de gruyère - du pain - des biscuits - de la farine pour enfants - banania - saucisses de viande - vitamines - fruits séchés - gâteaux de fruits - lait en poudre - tabac - papier à cigarettes - conserves. Dutertre pourrait fabriquer les boîtes : n'envoie rien en terre. Envoie-moi aussi une serviette de toilette - 2 paires de bas - une chemise de dessous - mes souliers jaunes, mais fais les clouer - un peloton de... (mot non traduisible)... - cordons de souliers. Tu peux m'envoyer autant de paquets que tu voudras. Papa peut m'en envoyer de Vendée où il peut trouver du porc et des biscuits. N'oublie pas la + rouge par laquelle je peux recevoir un paquet par mois.

Embrasse papa - maman, maman Martine - Jean et tous.

Sans oublier de vous dire que mon Marcel est bon et que la fin viendra bien un jour ! Je t'embrasse affectueusement, Suzanne, ainsi que nos chers enfants.

A. BROUARD

De BUCHENWALD, il a transité par DORA avant d'être transféré à ELLRICH, y a retrouvé des camarades connus dans le « maquis » ou d'autres Vendéens, voire même Fontenaisiens. Ce fut le cas pour Marcel LARDY qui rend compte :



Marcel LARDY,  
Déporté

« J'ai connu les camps de ELLRICH et DORA. C'est là que j'ai rencontré un autre vendéen, André **BROUARD**, âgé de 33 ans, qui avait été capturé avec tout son réseau de résistance, à ANGERS, le 30 août 1943. Je couchais sur le même bat-flanc que lui. Nous parlions beaucoup ensemble. Épuisé par le travail, la maladie, les brutalités, la dysenterie, je l'ai conduit au « REVIER » (l'infirmier) le matin avec peu d'espoir de le retrouver le soir. J'ai appris par la suite qu'il avait été tué, jugé inapte au travail, il fallait s'en débarrasser. »

André **BROUARD**, dans une lettre à sa femme écrivait le 1<sup>er</sup> mai 1944 : « Papa doit aller dire à **LARDY**, route de l'ORBRIE, que Marcel ne reçoit aucun paquet. »

Il est mort au camp d'ELLRICH le 15 novembre 1944.\* Cette date est certifiée par plusieurs attestations de codéportés. Le « revier » ne disposant que de fort peu de médicaments, de pansements ou de matériels nécessaires même aux petites opérations chirurgicales, il n'est pas surprenant d'apprendre que les statistiques du camp de BUCHENWALD font état de 5 600 morts pour le seul mois de février 1945.



Un survivant

\* D'après les archives relégués par l'Armée Américaine ayant libéré le camp, son décès aurait eu lieu le 13 Janvier 1945 à Ellrich

(voir fin d'album "Papa")

(ou page suivante)

List of

FRENCH

who died in CONCENTRATION CAMP "ELIRICH"

during the period

10 August 1943 to 3 April 1945

Numero Matricule	Nom	Prénom	Date naissance		Date décès
114 973	Badias	Jossoux (Roger)	28 Jul 22	Berier	23 Feb 45
52 873	Barbat	Georges	27 Mar 22	-	14 Jan 45
77 440	Baranton	Jacques	2 Nov 03	-	19 Jan 45
43 496	Barbereau	Robert	30 Mar 11	-	27 Feb 45
77 191	Bellon	Jacques	31 Jan 18	-	13 Jan 45
39 742	Bellosguardo	Nikola	1 Apr 10	-	11 Jan 45
39 673	Berger	Marcel	6 Mar 93	-	15 Jan 45
77 332	Bernon	Henri	16 Jul 24	Paris	23 Feb 45
49 781	Blondeau	Jean	13 Mar 94	-	6 Feb 45
51 459	Boeuf	Alphonse	31 Jul 10	St. Julien du Verdon	18 Feb 45
77 261	Bolle	Julien	31 May 89	-	6 Feb 45
76 976	Bompard	Michel	7 Sep 20	-	20 Jan 45
44 088	Bonbart	René	8 Apr 25	-	26 Feb 45
77 017	Bonnier	William	6 Feb 21	-	10 Jan 45
41 796	Borel	Roger	16 Oct 20	-	17 Jan 45
77 116	Boule	Raymond	13 Jan 22	-	6 Feb 45
77 003	Bouloche	Robert	10 Dec 13	-	20 Jan 45
38 709	Bourgeois	Louis	20 Jul 04	-	26 Feb 45
78 024	Braunwart	Georges	3 Oct 00	-	17 Jan 45
39 833	Brouard	André	18 Apr 10	-	13 Jan 45
42 760	Brunet	Marcel	17 Feb 94	-	5 Jan 45
77 499	Cadio	Fernand	14 Jun 21	-	6 Feb 45
21 906	Caille	Maurice	27 Oct 18	Paris	20 Feb 45
43 734	Cavel	Roger	16 Dec 23	-	5 Jan 45
78 101	Chabannes	Gaston	1 Apr 20	-	6 Feb 45
43 120	Chancy	Louis	19 Feb 20	-	10 Jan 45
42 661	Chareix	René	21 May 22	France	18 Feb 45
76 957	Charlin	Maurice	10 Jan 26	-	6 Feb 45
77 370	Charpe	Jean	29 Jun 09	-	5 Jan 45
77 734	Chatelain	Jean	9 Nov 23	Valencien	22 Feb 45
112 289	Chemery	Ali	17 Sep 91	-	27 Feb 45
38 681	Clodet	Paul	13 Jul 08	-	11 Jan 45
38 700	Coen	Etienne	23 Feb 20	-	15 Jan 45
78 134	Cool	Ernest	3 Mar 21	-	17 Jan 45

Madame **BROUARD**, informée par les services officiels mais aussi par les lettres des camarades rentrés d'Allemagne, du décès de son mari, va faire front, face au malheur qui la frappe. Les enfants, dont l'aînée n'a que 10 ans et le plus jeune tout juste 6, seront une puissante raison de réagir face à l'adversité.

Pour eux, alors que la voici veuve à 33 ans, elle va se démener tant et si bien qu'elle obtiendra que ses enfants soient reconnus Pupilles de la Nation, ce ne fut admis que le 26 juin 1946, soit plus d'un an après la fin des hostilités.

Fontenay-le-Comte, le 26 JUIN 1946

Le Greffier du Tribunal,

à Madame Veuve Brouard André  
au Gros Booyer  
Fontenay le Cte

J'ai l'honneur de vous notifier  
que par jugement en date du 26 JUIN 1946

Le Tribunal a décidé que " LA NA-

TION " adopte 1 et mineurs Brouard Claude Suzanne  
Raymonde née le 9 janvier 1935 - Brouard Josette Angèle  
Cécile née le 26 janvier 1936 - Brouard Michelle Claude  
Jeanne née le 27 juin 1937 - Brouard Danielle Marguerite  
née le 19 mars 1939 - Brouard Jean Thomas Georges  
né le 18 avril 1943 -

LE GREFFIER;



Dans sa grande compassion la République Française, en janvier 1952, soit neuf ans après la mort d'André **BROUARD**, va accorder à sa veuve une indemnisation des pertes des biens subies par les déportés et internés résistants ou politiques. Il y faut nombre de justificatifs et d'attestations sur l'honneur portant les signatures légalisées d'au moins deux camarades des mêmes camps de concentration en Allemagne.

Il convient de noter que Madame **BROUARD** en recevra une de Monsieur Ernest **VIGNAUX**, pharmacien à Fontenay-Le-Comte, lui-même ancien déporté.

PHARMACIE DU MARCHÉ  
E. VIGNAUX  
PHARMACIEN DE 1<sup>re</sup> CLASSE  
FONTENAY-LE-COMTE  
(VENDEE)  
R. C. 7803  
C. P. NANTES 165-14  
TÉLÉPHONE 1-39

2 FEVRIER 1952

JÉ SOUSSIGNÉ ERNĒST VIGNAUX, Chevalier de la Légion d'Honneur, certifie sur l'honneur que les objets portés sur la liste ci-jointe appartiennent bien à Monsieur André BROUARD lors de son arrestation et que la perte en a été effective.

Les témoins de l'arrestation de Mr BROUARD et ses camarades de déportation étant morts, j'ai fait cette attestation en affirmant que la somme demandée est exacte.

*[Signature]*

Pour légalisation de la signature de M. Vignaux  
ci dessus  
Fontenay-le-Comte, le 2 FEVR 1952

Le Maire.  
Pour le Maire :  
L'Adjoint,  
*[Signature]*

10 FRANCS

Le ministère des Armées accordera à André **BROUARD**, pour régularisation de la situation des militaires déportés, le grade de Sous-Lieutenant, l'attribution de la Médaille Commémorative Française de la guerre 1939-1945 avec barrette LIBERATION, la citation à l'Ordre de l'Armée : « *D'un courage et d'un dévouement au dessus de tout éloge a rendu les plus éminents services. A participé à de nombreuses opérations de parachutages et de transports d'armes. A été déporté à BUCHENWALD* ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme. Cette décision, parue au journal Officiel du 22 octobre 1946 est signée de Georges **BIDAULT**, Ministre de la Défense Nationale. Enfin, le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées, a promu Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, à titre posthume, le Sous-Lieutenant André **BROUARD** (Journal Officiel du 3 avril 1949).

En juillet 1951, Madame Suzanne **BROUARD**, en ayant effectué la demande, verra attribuer à son mari le titre de Déporté-Résistant, assorti de la Médaille de la Résistance.

MODÈLE N° 2.

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE GUERRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
007510

CARTE DE COMBATTANT  
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental  
de la Vendée

M. Monsieur **BROUARD**

Prénoms : **André, Raymond**

Domicile : **PONTENAY-LE-COMTE**

Né le **18 avril 1910** à **Gault-Perches (L. et Cher)**  
**A la Roche-sur-Yon**, le **29 novembre** 1952.

Le Préfet,  
Président de l'office départemental ;  
Le Secrétaire Général

POSTHUME

J. 002575

Depuis de nombreuses recherches ont été effectuées, en particulier par Monsieur Philippe AZIZ, ancien élève de l'Ecole Nationale des Chartes, journaliste et écrivain qui révèle : « *Savez-vous, qu'en mars 1944, la Gestapo connaissait tous les maquis, services de renseignements alliés, noms des résistants, leurs boîtes postales et tout l'organigramme de la Résistance en Anjou. Elle a été décommandée par le grand chef de la Gestapo à Paris. Trois semaines après, c'était le 6 juin... N'eût été le débarquement c'en était fini de la Résistance dans cette région.* »

La solidarité en faveur des familles éprouvées par la mort en déportation de l'un des leurs, ne sera pas un vain mot. L'Amicale des Patriotes Victimes de la Gestapo d'Angers offre des chaussures aux enfants, le Ministère des Finances accorde à Madame **BROUARD** une part sur un bureau de tabac jusqu'à la majorité de son dernier enfant. Cette part diminue au fur et à mesure que les plus grands atteignent l'âge de la majorité légale.

La municipalité fontenaisienne a tenu à perpétuer le souvenir de ce héros de la Résistance en faisant graver le nom d'André **BROUARD** parmi ceux de ses camarades de CHARZAIS, déportés, morts pour la FRANCE. De même la plaque d'une rue de la ville portant son nom invite à ne pas oublier, à travers lui, la mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la LIBERTE retrouvée.





Aujourd'hui, à BUCHENWALD, DORA ou ELLRICH il devient difficile de reconnaître ce que furent ces camps.

La plupart des baraquements ont été rasés, la nature souvent y a repris ses droits, la végétation envahit surnoisement les carrières, les voies ferrées, les clôtures électrifiées, etc... Devenus pourtant sites naturels protégés, les lieux donnent l'impression d'une volonté délibérée de vouloir effacer ces souvenirs qui crient toujours à la face du monde ce que fut cet effroyable holocauste.



Ici la nature a tout envahi

Sur les rochers  
Sur les troncs des arbres  
Pierres sans cesse au vent  
L'eau est tout

Sur les images d'oreilles  
Sur les grèves des guerriers  
Sur la couronne des rois  
L'eau est tout

Surtout à l'automne et en hiver

Et par une nuit d'été  
Le silence est tout  
L'eau est tout  
L'eau est tout

à l'automne